



Compte-rendu : table ronde sur l'information relative aux changements climatiques dans le secteur de l'énergie

RAPPORT SUR LA TABLE RONDE

De plus en plus d'investisseurs prennent conscience des incidences économiques et sociétales des risques liés aux changements climatiques, situation qui contribue à l'essor des investissements faits en fonction de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)¹. Partout dans le monde, l'on souhaite donc obtenir davantage d'informations financières relatives aux changements climatiques. Résultat : la pression est forte sur les sociétés de ressources naturelles qui, en plus d'être directement exposées aux risques associés aux phénomènes météorologiques extrêmes, voient leurs incidences environnementales scrutées à la loupe.

1 CPA Canada, « [Changements climatiques et prise de décision : Entrevues avec des investisseurs](#) », mai 2019

Dans ce contexte, TMX et CPA Canada se sont penchés sur les recommandations du [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#) (GIFCC) et ont convié à une table ronde, le 16 juillet 2019, des professionnels canadiens de la finance, du droit, du développement durable et des relations avec les investisseurs de sociétés du secteur de l'énergie cotées à la Bourse de Toronto. Par cette consultation, TMX et CPA Canada cherchaient à dégager la tendance du secteur en ce qui a trait à l'information financière relative aux changements climatiques.

La conversation s'est engagée sur les [constatations tirées d'entrevues](#) que CPA Canada a menées auprès d'investisseurs institutionnels afin d'avoir une idée de leur utilisation de l'information relative aux changements climatiques et du type d'informations précises qu'ils attendent des entreprises.

Les discussions ont fait ressortir plusieurs thèmes récurrents, qui sont exposés ci-après.

Il y a trop de questions, qui ne sont pas toujours pertinentes

Les participants à la table ronde se sont plaints de la prolifération des référentiels d'information, questionnaires, notations et sondages relatifs au développement durable au cours des dernières années.

Les sociétés émettrices à faible capitalisation en particulier sont lassées de devoir communiquer de l'information sans savoir vraiment sur quoi concentrer leurs efforts. De plus, les participants s'interrogent sur les méthodes utilisées par certaines agences de notation ESG et ont indiqué que certaines questions qui influent sur leur cote ne s'appliquent ni à leur secteur d'activité ni à leur société (comme celles portant sur le travail des enfants, étant donné que c'est illégal au Canada).

Les participants ont souligné qu'ils passaient considérablement de temps à s'assurer que l'information qu'ils communiquent est complète et exacte. Ils estiment qu'ils ne devraient avoir à présenter que les informations qui sont importantes et pertinentes dans leur cas, sans être obligés

de s'attarder à des détails. D'ailleurs, les investisseurs européens auraient tendance à poser des questions plus précises qui se concentrent sur les points significatifs.

« Ils [les investisseurs européens] ont l'habitude, alors ils tendent à se concentrer sur ce qui compte et à poser des questions précises. » [TRADUCTION]

— PARTICIPANT
À LA TABLE RONDE

Il y a une grande disparité des cotes accordées par les agences de notation

Les participants ont souligné l'importance grandissante des cotes ESG, qui alimentent les conversations et peuvent ouvrir bien des portes. L'un d'eux a même affirmé qu'une compagnie d'assurance n'avait accepté de lui parler qu'en raison de sa bonne cote ESG.

Les participants ont également voulu savoir si la cote de leur société pouvait être compromise s'ils substituaient un nouveau référentiel d'information à celui qu'ils utilisent (par exemple les recommandations du GIFCC plutôt que la Global Reporting Initiative [GRI] ou encore le CDP [anciennement le Carbon Disclosure Project]).

« Si j'abandonne cette norme l'année prochaine pour en suivre une autre, est-ce que ma cote en sera affectée? » [TRADUCTION]

— PARTICIPANT
À LA TABLE RONDE

« L'assureur a dit qu'il avait accepté de nous parler uniquement parce que l'agence nous avait bien notés. » [TRADUCTION]

— PARTICIPANT
À LA TABLE RONDE

Plusieurs participants ont parlé des avantages qu'il y avait à entrer en contact direct avec les investisseurs pour rester maître de son message et tenir le bon discours.

C'est un travail d'équipe

La composition des équipes responsables de la communication de l'information relative aux changements climatiques varie d'une société à l'autre parmi celles représentées à la table ronde. Par exemple, certaines organisations ont des spécialistes ESG au sein de leur service des relations avec les investisseurs, alors que d'autres font jouer à leur groupe de finance traditionnel un rôle plus actif dans la communication de l'information relative aux changements climatiques.

« La pression sur nos ressources est énorme. »

[TRADUCTION]

— PARTICIPANT
À LA TABLE RONDE

« Nous essayons d'intégrer les questions d'ESG dans l'ensemble de l'organisation, puis nous avons un petit groupe d'experts qui assure la coordination. » [TRADUCTION]

— PARTICIPANT
À LA TABLE RONDE

Par ailleurs, tous s'entendent pour dire que la communication de l'information nécessite une coopération coordonnée entre divers services (relations avec les investisseurs, communications organisationnelles, finance, affaires juridiques, santé et sécurité, développement durable, etc.). Dans l'ensemble, les participants reconnaissent qu'aucun service ne peut s'occuper seul de la communication de l'information relative aux changements climatiques et qu'il faut travailler en équipe pour parvenir à satisfaire aux obligations d'information des référentiels, des autorités réglementaires et des investisseurs.

On a également soulevé l'importance d'intégrer la considération des facteurs ESG à même la culture des sociétés tout en mentionnant que le ton donné par la direction est ce qui anime les activités dans ce domaine.

Les émetteurs préfèrent présenter l'information sur les changements climatiques dans un rapport distinct

De nombreux participants à la table ronde préfèrent présenter l'information sur les changements climatiques dans un rapport distinct, car cela leur donne plus de flexibilité. L'un d'eux a souligné que les états financiers comprenaient déjà beaucoup d'hypothèses, et que d'y ajouter celles sur les changements climatiques serait lourd pour les investisseurs. On a également mentionné qu'un défi se posait aux autorités réglementaires et aux auditeurs du fait qu'on ne savait pas très bien comment vérifier ces hypothèses.

L'[Avis 51-358 du personnel des ACVM, Information sur les risques liés au changement climatique](https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/reglementation/valeurs-mobilieres/O-avis-acvm-staff/2019/2019aout01-51-358-avis-acvm-fr.pdf) (publié en août 2019)² présente des principes directeurs pour l'appréciation de l'importance relative qui renforcent et approfondissent les indications de l'Avis 51-333 du personnel des ACVM, *Indications en matière d'information environnementale*.

2 Avis 51-358 du personnel des ACVM, *Information sur les risques liés au changement climatique*, <https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/reglementation/valeurs-mobilieres/O-avis-acvm-staff/2019/2019aout01-51-358-avis-acvm-fr.pdf>

L'analyse de scénarios est problématique

De l'avis général des participants, procéder à l'analyse de scénarios prévue par les recommandations du GIFCC est particulièrement problématique, pour différentes raisons :

- en raison des lois sur les valeurs mobilières, le caractère approprié des énoncés prévisionnels fait l'objet d'un examen minutieux de la part des autorités;
- l'analyse de scénarios nécessite de poser des hypothèses, ce qui peut être extrêmement difficile en raison des inconnues qui se rattachent à l'évolution des technologies et de la réglementation, et aux effets mêmes des changements climatiques;
- on s'inquiète de la perception de ces projections incertaines que pourraient avoir les investisseurs.

Les participants ont convenu que des indications supplémentaires étaient nécessaires pour aider les émetteurs à procéder à l'analyse de scénarios.

« Il semble que l'on tente beaucoup d'ajouter des chiffres dans les états financiers audités sans trop réfléchir à la manière de s'y prendre [...]. Les états financiers comportent tellement d'hypothèses et de prévisions que ces chiffres [ceux sur les facteurs ESG] en perdent leur signification. »
[TRADUCTION]

— PARTICIPANT
À LA TABLE RONDE

Il faut faire passer le message

Les participants ont affirmé que la considération des facteurs ESG faisait partie intégrante de la culture et des activités de leur société depuis un bon moment déjà. Il y a cependant une augmentation de la demande d'informations de la part des investisseurs et des autorités de réglementation³.

Malgré tout, le secteur de l'énergie profite du fait que le secteur financier commence à s'intéresser aux indicateurs environnementaux et de sécurité.

Nombreux étaient les participants qui ont affirmé que le secteur canadien de l'énergie devait être proactif pour faire entendre le discours des émetteurs sur le marché et orienter les investisseurs vers ce qui semble compter le plus pour eux. Ce discours devrait inclure la manière dont le secteur gère les risques liés aux changements climatiques et les progrès qu'il a accomplis à l'échelle mondiale sur le plan de la réduction des effets nuisibles sur l'environnement.

« Nous le faisons depuis un bon moment déjà. Ce qui a changé, c'est que l'on nous demande plus d'informations. » [TRADUCTION]

— PARTICIPANT
À LA TABLE RONDE

Conclusions des participants

Pour conclure, nous avons demandé aux participants de nommer un point en particulier sur lequel il faudrait selon eux insister. Voici certaines de leurs idées :

- tous les acteurs du secteur canadien de l'énergie devraient faire front commun en faisant valoir que leur exploitation des combustibles fossiles est parmi les plus responsables au monde d'un point de vue écologique et éthique;
- il serait utile d'établir des comparaisons générales sur les risques liés aux changements climatiques entre les différents secteurs d'activité, par exemple de pouvoir montrer par une analyse que certaines sociétés d'autres secteurs que celui des ressources naturelles, comme les secteurs de la distribution et du transport de marchandises, ont aussi une empreinte carbone importante;

³ Avis 51-358 du personnel des ACVM, *Information sur les risques liés au changement climatique*, <https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/reglementation/valeurs-mobilieres/O-avis-acvm-staff/2019/2019aout01-51-358-avis-acvm-fr.pdf>

- il faut normaliser et regrouper les référentiels d'information ESG afin de réduire le temps et les ressources nécessaires à la communication de l'information;
- les investisseurs devraient pouvoir accéder plus facilement à des informations ESG d'une uniformité et d'une comparabilité accrues.

Pour des renseignements supplémentaires ou des indications sur la communication de l'information relative aux changements climatiques, visitez les sites Web suivants : www.cpacanada.ca/gifcc et www.tsx.com/learning.

AVERTISSEMENT

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des participants à la table ronde et ne représentent pas nécessairement celles de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) ou du Groupe TMX Limitée et de ses sociétés affiliées (collectivement, "TMX"). L'information contenue dans le document est fournie strictement à titre indicatif. Ni CPA Canada ni TMX ne garantissent l'exhaustivité des renseignements qui y sont présentés et ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute erreur ou omission qu'il contient. CPA Canada, TMX et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce document.

© 2019 Comptables professionnels agréés du Canada et TSX Inc.

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour obtenir des renseignements concernant l'obtention de cette autorisation, veuillez écrire à permissions@cpacanada.ca.

TMX, le logo TMX, VOIR LE FUTUR. RÉALISER L'AVENIR., et THE FUTURE IS YOURS TO SEE sont des marques de commerce de TSX Inc.